

Réunion du Conseil d'Orientation Grand Est Quelle réalité de la relation orientation – entreprise ?

Gérard Cherpion, Vice-Président de la Région Grand Est en charge de l'Emploi, de la Formation et de l'Apprentissage, Elsa Schalck, Vice-Présidente en charge de la Jeunesse et de l'Orientation, Cédric Chevalier, Président de la Commission Jeunesse, Atissar Hibour, Présidente de la Commission Lycées et Apprentissage, Véronique Marchet, Présidente de la Commission Formation Professionnelle, et Evelyne Isinger, Conseillère régionale, Vice-Présidente de la Commission Formation Professionnelle, ont présidé la 2^{ème} réunion du Conseil d'Orientation Grand Est, ce jeudi 30 mars à la Maison de la Région de Strasbourg. Cette réunion a notamment permis de signer la Convention de Partenariat avec EPA Grand Est (Entreprendre pour Apprendre).

La Région Grand Est a pour ambition de coordonner les acteurs et d'harmoniser les dispositifs de l'orientation tout au long de la vie. Pour cela, elle s'appuie sur le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) Grand Est, prévu pour informer au mieux tous les publics sur l'ensemble des métiers, des formations et des emplois. Cette 2^{ème} réunion du Conseil d'Orientation Grand Est a permis, d'une part, de définir le rôle majeur de la Région Grand Est en matière d'orientation, de découvrir les démarches de rapprochement orientation/entreprise, d'autre part, de signer la Convention de Partenariat avec EPA Grand Est.

L'association « Entreprendre pour Apprendre Grand Est » est née de la fusion des trois associations EPA Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne. Elle a pour objectif de développer l'esprit d'entreprendre des jeunes de 15 à 25 ans, en milieu scolaire, étudiant, et dans les structures d'insertion professionnelle, et ainsi contribuer à leur employabilité. Pour cela, EPA accompagne les jeunes et anime des programmes pédagogiques innovants, comme les mini-entreprises, une création d'entreprise réelle montée de A à Z par un groupe de jeunes.

Pour rappel, la loi du 5 mars 2014, relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, établie par l'État, a renforcé la compétence de la Région en lui confiant de nouvelles missions en matière d'orientation et de prise en charge des jeunes sortant du système de formation initiale, sans diplômes ni qualification. Depuis lors, la Région Grand Est s'est engagée à coordonner les actions des membres du SPRO ainsi que celles des opérateurs du conseil en évolution professionnelle. Rôle déterminant en matière d'orientation, la Région a pour principales missions :

- d'assurer une coordination régionale et territoriale des acteurs de l'orientation tout au long de la vie,
- d'intégrer dans les actions, la proximité pour tous les publics sur tous les territoires de la Région (zones, bassins d'emploi, etc.), et être en capacité de proposer une feuille de route territoriale pour la mise en place des actions d'orientation,
- faire le lien avec le monde économique et le concrétiser,
- garantir l'efficacité du SPRO Grand Est,
- coordonner l'ensemble des instances en matière d'orientation et faire le lien entre elles (CPRDFOP : Performance Grand Est, Conseil d'orientation, Commission orientation du CREFOP, etc.).

La Région a pour ambition de proposer une offre de service en matière d'orientation appropriée et pertinente, de faire découvrir les métiers, d'informer sur les formations (notamment grâce à la diffusion du guide d'apprentissage Onisep 2017) présents sur son territoire. À l'issue de cette rencontre, plusieurs démarches ont été mises en avant afin de rapprocher orientation et entreprise :

- **Le parcours Avenir** : levier d'un travail sur les entreprises et le monde économique en lien avec l'Éducation Nationale. Le parcours Avenir est conçu pour permettre à chaque élève de la classe de 6^{ème} à la classe de terminale de construire son parcours d'information d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. Ce parcours permet de comprendre le monde économique et professionnel, ainsi que la diversité des métiers et des formations, de développer son sens de l'engagement et de l'initiative et enfin d'élaborer un projet d'orientation scolaire et professionnel.

- **Les mini-entreprises** par EPA Grand Est et les jeunes créateurs des mini-entreprises. Ce programme permet aux jeunes de découvrir l'organisation d'une entreprise, de s'initier à la gestion de projet, d'apprendre à travailler en équipe et à prendre la parole en public, ou encore stimuler et valoriser leurs qualités personnelles (créativité, solidarité, autonomie, etc.). Les mini-entrepreneurs participent chaque année aux championnats régionaux des Mini Entreprises-EPA qu'organise Entreprendre Pour Apprendre. Les meilleurs projets régionaux participent ensuite au championnat national et les vainqueurs, lycéens ou post-Bac, représentent la France au championnat européen.
- **Les ressources orientation** afin de parler des entreprises et du monde économique (mises à disposition par l'ONISEP). L'ONISEP a présenté des ressources en lien avec les thématiques « entreprise » et « entrepreneuriat ». Parmi ces ressources, l'on retrouve notamment le guide apprentissage 2017, conçu et diffusé par l'ONISEP avec le soutien de la Région Grand Est.
- **La relation Entreprise** mise en place par l'APEC (Association pour l'Emploi des Cadres).

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Textier

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

Service presse

03 87 61 68 51

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-textier@grandest.fr